

Il y a deux semaines, la police a lancé une retentissante opération "anti-terroriste". Ressuscitant le spectre des Cellules Communistes Combattantes (CCC), le Parquet fédéral en a profité pour procéder avec fracas à 6 arrestations musclées.

Qu'importe que les CCC soient bel et bien dissoutes depuis une vingtaine d'années...
Que les "[explosifs](#)" trouvés lors de la perquisition d'une brasserie bien connue de Saint-Gilles se soient révélés être de simples [feux d'artifice](#) achetés pour une fête de mariage...
Que la "réunion" où certains des suspects auraient rencontré il y a quelques mois des "terroristes" italiens se soit avérée être une conférence publique tenue dans un café du centre-ville, et dont [la captation vidéo](#) a été postée par ses organisateurs sur YouTube...
Que [les écoutes téléphoniques](#) que le Parquet se targue d'avoir reçu de la justice italienne n'aient en réalité jamais existé...
Que le fait de [crypter ses emails](#) (reproche fait à l'un des détenus) n'ait [rien d'inhabituel ni d'illégal](#)...

Qu'importe, même, que la Chambre du Conseil ait décidé la semaine dernière de [libérer la plupart des "suspects"](#)...
Le Parquet persiste et signe, procédant à des amalgames inacceptables, diffusant la peur parmi la population et maintenant, à l'heure actuelle, 5 personnes en détention sur base d'un dossier manifestement vide.

Il a fallu quelques jours pour que [la presse s'interroge](#) et [se rende compte](#) à quel point les allégations du Parquet étaient non fondées. Mais le mal était déjà fait: dès l'annonce des arrestations, [l'emballement médiatique](#) a fonctionné à plein rendement, [les "unes" des journaux](#) accréditant la thèse de la résurgence des CCC (à laquelle aucun observateur connaissant le dossier ne croit plus à présent).

Que l'on partage ou non les idées du "Secours rouge", groupe dont font partie la plupart des personnes perquisitionnées et arrêtées il y a 15 jours, force est de constater que celui-ci ne ressemble en rien à une organisation terroriste ni même clandestine.
Et qu'à ce rythme, n'importe qui pourrait être qualifié de "terroriste" et interpellé pour ses convictions politiques, voire pour avoir parlé au cousin de la belle-soeur de l'oncle d'un suspect lointain. Ce sont les nouvelles [lois "anti-terroristes"](#), instiguées dans la vague de l'après 11 septembre, qui permettent ce genre de procédés liberticides et [particulièrement brutaux](#).

Voilà pourquoi il est important de manifester **ce samedi 21 juin à 11h, place Van Meenen (face à l'Hôtel de ville de Saint-Gilles)** pour exiger la libération immédiate des 5 détenus et l'abrogation des lois "anti-terroristes".

Cliquer sur les liens hypertexte pour plus d'informations sur ce dossier.

- Lire aussi :

<http://www.liguedh.be/>

<http://pierre.eyben.be/article291.html>

<http://rannemarie.wordpress.com/2008/06/09/rouges-et-noirs-deux-poids-deux-mesures/>

<http://www.secoursrouge.org>

<http://www.secoursrouge.org/confpress16juin/carte> blanche-vancraen.pdf

- Ecouter "Face à l'info" (RTBF) :

http://www.secoursrouge.org/facealinfo_20080616.mp3

Bruxxel mailing list

Bruxxel@lists.collectifs.net

<http://lists.collectifs.net/cgi-bin/mailman/listinfo/bruxxel>